



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Écoles maternelles et élémentaires publiques et écoles maternelles et élémentaires sous contrat d'association, Participations communes 2015

DEL-2015-044

Numéro de la délibération : 2015/044

Nomenclature ACTES : Domaine de compétence, enseignement

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 27/04/2015

Date de convocation du conseil : 21/04/2015

Date d'affichage de la convocation : 21/04/2015

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, M. Yvon PÉRESSE, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Faten ARAB-JAZIRI par M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Émilie CRAMET par M. Georges-Yves GUILLOT, M. Alain PIERRE par M. Hervé JESTIN.

Écoles maternelles et élémentaires publiques et écoles maternelles et élémentaires sous contrat d'association, Participations communes 2015

Rapport de Soizic PERRAULT

Les participations financières de la ville de Pontivy s'adressent à l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires, hors forfait d'externat des écoles sous contrat d'association, dans les cas suivants :

Nature	Montants
- littérature jeunesse cycle 3	2 620 euros (ensemble des écoles : 524 élèves) 5€/élève cycle 3
- initiatives pédagogiques imprévues	3 000 euros (ensemble des écoles)
- projets innovants	11 000 euros (ensemble des écoles)
- voyages intra-muros	7 voyages par classe (ensemble des écoles)
- classes délocalisées	11,40 euros par élève pontivyen et par jour pour 8 jours maximum et 12 % de l'effectif global (ensemble des écoles)
- fête de l'été des écoles année 2015	4 € par élève pour visite assec. de Guerlédan

Les montants attribués précisément à chaque établissement scolaire n'étant, pour l'essentiel, pas connus à ce jour, dans la mesure où ils dépendent des diverses demandes formulées par les directions d'école tout au long de l'année scolaire, il convient d'émettre un avis de principe pour la répartition de ces participations selon le tableau ci-dessus, et dans la limite des montants globaux indiqués.

Nous vous proposons :

- d'émettre un avis favorable aux modalités de répartition de ces participations
- d'autoriser l'Adjointe à l'Éducation, l'Enfance, la Jeunesse et la Vie Étudiante à procéder à la répartition des crédits concernés

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 28 avril 2015

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**